

Le programme de promotion de la santé et d'éducation sanitaire de la Région de la Méditerranée orientale fournit un soutien technique aux États Membres pour atteindre les objectifs suivants : renforcer leurs capacités nationales ; mettre en œuvre des programmes et politiques efficaces dans ce domaine ; trouver de nouvelles sources de financement pour les interventions de promotion de la santé et d'éducation sanitaire ; et prouver l'efficacité (y compris sur le plan économique) des programmes et politiques par des données probantes.

Le programme poursuit ces objectifs par les actions suivantes :

- préconiser la création, dans chaque ministère de la Santé, d'une structure ou d'une fonction qui soit chargée de la promotion de la santé et de l'éducation sanitaire ;
- renforcer les compétences de base en matière de promotion de la santé et d'éducation sanitaire ;
- intégrer la promotion de la santé et l'éducation sanitaire aux systèmes de santé ;
- améliorer la collaboration intra-gouvernementale et la coordination intergouvernementale afin de s'attaquer aux facteurs de risque ;
- promouvoir l'engagement communautaire ;
- faire progresser la recherche en matière de promotion de la santé et d'éducation sanitaire.

Sunday 18th of May 2025 12:34:33 AM